

Département des Bouches du Rhône

Arrondissement d'Aix en Provence

N° 2023_1_5

Objet : Fonds Départemental d'Aide au Développement Local 2023 – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour la réalisation d'un programme d'études

**VOTE
A L'UNANIMITE**

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du Registre des Délibérations du

Conseil Municipal de la Commune de

LA FARE LES OLIVIERS

Séance du 9 février 2023

L'an deux mille vingt-trois et le neuf du mois de février à 18 heures 30, le Conseil Municipal de La Fare-les-Oliviers, a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément à l'article 48 de la Loi du 5 Avril 1884.

Etaient présents à cette assemblée : Tous les Conseillers Municipaux à l'exception de

Absents excusés donnant pouvoir :

Mme Christine VALLET à Mme Silvia BARATA

Mme Nathalie CLAUZEL à Mme Chantal GARCIA

Mme Céline DELOUS à Mme Marie-Laure GIORSETTI

Secrétaire de la séance : Mme Chantal GARCIA

Fonds Départemental d'Aide au Développement Local 2023 – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour la réalisation d'un programme d'études

Il est rappelé que par délibération n°2022-3-12 du 7 avril 2022, le conseil municipal a sollicité le Conseil Départemental dans le cadre du Fonds Départemental d'Aide au Développement Local afin d'obtenir une subvention pour lancer un programme d'études pour la réalisation de travaux de voirie et d'une blanchisserie sur le site de la maison des jeunes.

Le programme d'études approuvé par le conseil municipal du 7 avril 2022 est le suivant :

DESIGNATION DES ETUDES	COUT HT
Travaux de voirie	106 180.00 €
Voie de contournement sud	11 050.00
Chemin des Emeries-montée du petit mas avenue de la Sigoise	4 300.00
Chemin du Grand Jas – avenue Seyssaud à avenue Jean Moulin	4 900.00
RD 10 – rond-point pomme de pin à la coopérative	19 500.00
Route des oliviers	26 460.00
Création voie PLU – avenue Forbin e roue des Perussiers	11 270.00
Avenue René Cassin – réfection voirie et piste cyclable	7 200.00
Création voie gueirarde	21 500.00
Création d'une blanchisserie	23 500.00 €
Mission MOE et élaboration dossier Déclaration préalable	23 500.00
TOTAL	129 680.00 €

La demande de subvention pour le programme d'études n'a pas été retenue en 2022 par le Conseil Départemental.

Il est donc proposé au conseil municipal de réitérer notre demande de subvention auprès du Conseil Départemental, dans le cadre du Fonds Départemental d'Aide au Développement Local, pour une subvention pour ces études à hauteur de 60 % selon le plan de financement ci-après :

Financeurs	Montant de la subvention sollicitée
Conseil Départemental	77 808.00 €
Autofinancement	51 872.00 €
TOTAL	129 680.00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

L'exposé de son rapporteur entendu et après en avoir délibéré,

APPROUVE le programme d'études ci-dessus,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter auprès du Conseil Départemental, au titre du Fonds Départemental d'Aide au Développement Local 2023, une subvention à hauteur de 60 % pour ces études.

Envoyé en préfecture le 10/02/2023

Reçu en préfecture le 10/02/2023

Publié le 10/02/2023

ID : 013-211300371-20230209-DCM_2023_1_5-DE



DIT que les crédits nécessaires au paiement de ces études seront prévus au budget.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an susdits. Pour copie certifiée conforme.

Le Maire

Olivier GUIROU

